

Numéro de l'avis : 2026-40331845

Statut : Envoyé

Liste des diffuseurs : BOAMP

Formulaire : MAPA - Avis de marché

Date d'envoi du présent avis : 04/05/2026

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral.

Bloc 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Type d'organisme : Etat

Nom de l'organisme : DSN DTI

Pays : FRANCE

Numéro dans la voie : 1

Type de voie : avenue

Nom de la voie : avenue du docteur Maurice Grynfolgel

Ville : TOULOUSE

Code postal : 31000

Civilité : M

Nom : DARMAILLACQ

Prénom : Frédéric

Fonction : Rédacteur de marchés

Email : Frederic.Darmaillacq@aviation-civile.gouv.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Bloc 2. Description du marché

Objet du marché : La chaîne radio actuelle de Saint Pierre et Miquelon est obsolète. L'objectif principal du projet est de remplacer le système en place par une installation moderne basée sur le système Cléopâtre.

Travaux

Type de voie : Service Aviation Civile de Saint Pierre et Miquelon - Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche

Nom de la voie : Saint-Pierre et Miquelon

Bloc 3. Caractéristiques principales

Des variantes seront-elles prises en compte ? : Non

Bloc 4. Renseignements relatifs aux lots

Le marché est alloté : Non

Bloc 6. Durée du marché ou délai d'exécution

en mois : 24

Bloc 7. Conditions relatives au marché

Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations pour la Navigation Aérienne financées principalement par des redevances perçues sur les usagers dans le cadre du Budget Annexe du Contrôle et de l'exploitation Aériens. 1) Les modalités de paiement: Virement avec mise en paiement sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'agence comptable ou de la date de fin d'exécution des Prestations si celle-ci est postérieure. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le code de la commande publique fait courir de plein droit des intérêts moratoires. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 euros. 2)Avance: Sauf renoncement du titulaire, versement d'une avance de 5% (30% pour les PME).

Unité monétaire utilisée, l'euro

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Bloc 8. Justifications

- Autres renseignements demandés

Commentaires : se référer au Règlement de la Consultation (RC)

Bloc 9. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : Des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Bloc 10. Conditions de délai

Date limite de réception des offres dans le cas d'une procédure ouverte : 09/06/2026 16:00

Délai minimum de validité des offres : Durée

Nombre de jours minimum de validité des offres : 180

Bloc 11. Autres renseignements

Conditions de remise des offres ou des candidatures : se référer au Règlement de la Consultation (RC)

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MPA-25-21142

Renseignements complémentaires : Les documents à fournir par les candidats sont détaillés dans le Règlement de la Consultation (RC). La personne publique impose la transmission des plis des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante: www.marches-publics.gouv.fr. Les critères de notation des offres sont définis dans le règlement de la Consultation. Toute offre dont la note avant pondération relative au critère de la valeur technique sera inférieure à 25/50 sera considérée comme inappropriée et automatiquement rejetée conformément à l'article R. 2152-1 du Code de la commande publique. La DSNA se réserve le droit d'éliminer des candidats au fur et à mesure des étapes de négociation. La DSNA pourra, en application de l'article R. 2161-23 du code de la commande publique, attribuer le marché sur la base des

offres initiales sans négociation.

13 Valider

13.1 Facturation

N° de service exécutant : 02

N° d'engagement juridique : 1200011483

Classe de profil : Autres organismes publics

SIRET : 12006401900074

Dénomination (entité facturée) : DSNA DTI

Numéro et libellé de la voie : 1 Avenue du docteur Maurice Grynfogel

Code postal : 31470

Ville : Toulouse

Pays : FRANCE

13.2 Indexation de l'annonce

Les informations suivantes servent à la diffusion de votre annonce sur le site Internet.

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur <http://www.boamp.fr> : 09/06/2026

Objet de l'avis : (tel qu'il apparaîtra dans le moteur de recherche <http://boamp.fr>) : Travaux liés au déploiement de la chaîne radio Cléopâtre à SPM

Nom de l'organisme : DSNA-DTI

Critères sociaux : Non

Critères environnementaux : Non

Mots descripteurs : Aéronautique

Sous quel(s) département(s) votre annonce doit-elle être mise en ligne : 31 - Haute-Garonne

Autre(s) département(s) : 975 - ST-PIERRE-ET-MIQUELON

Informations relatives à l'avis

Identifiant de l'avis : e6abfb63-89be-4d53-b87c-c1d40c086d17

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : MAPA - Avis de marché

Sous-type d'avis : Avis de marché

Adresse électronique de l'expéditeur :

ErJkVjiJO6TUyAPZFRN29RvFiucY/sk9hsPtcccVcMe0ex6PzUSVNRpb1H3FXSy0ZdMQiKN7AylRaa06xyLqoYjb
U8JHybY04ovVsToxhyk=

Date d'envoi de l'avis : 04/05/2026 09:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français